



Extension de la ZAE de Sant Alar – Saint Eloi

Maître d'ouvrage :
C.C. du Pays de Lesneven et de la côte des Légendes (CCLL)
C.C. du Pays de Landerneau-Daoulas (CCPLD)
Coordonnateur du groupement :
C.C. du Pays de Landerneau-Daoulas (CCPLD)

AVANT PROJET

Ech : 1/1000e

Janvier 2018

Maître d'œuvre



LIEU DIT

ARTELIA
200, rue des Mouettes - 29 200 BRIST
Tél. : 02 98 46 88 83 - Fax : 02 98 46 88 85
www.artelia-group.com

CALC - Collectif d'Architectes LÉOPOLD GANTÉ
15, place des Orlans - 28600 MORLAIX
Tél : 02 98 63 24 05 - Fax : 02 98 88 79 93
calc.architectes@gmail.com

Atelier LIEU DIT - JACQUES QUERELOU - Paysagiste D.P.L.G.
11, rue Pierre Cauchy - 29000 QUIMPER
Tél : 02 98 64 93 31 - Fax : 02 98 64 43 14

PROFIL.3. PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT NOUE/PIÉTONS

PROFIL.4. PRINCIPE CHEMIN PIÉTON

1. PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT ENTRÉE DE LOT - ESPACE VERT

2. PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT ENTRÉE DE LOT - PIÉTON/ESPACE VERT

4. PRINCIPE ÉLEVATION ENTRÉE

3. PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT ENTRÉE DE LOT - PIÉTON/TALUS

PROFIL.1. PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE PRINCIPALE

PROFIL.2. PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT VOIES SECONDAIRES Ech : 1/100e

Ech : 1/100e

- Espèces protégées
- mammifère
 - oiseaux nidifiables
 - oiseaux nidiforains
 - insectes

Légende

- Voirie (enrobé)
- Espace vert
- Piétons & Piétons/cyclistes
- Talus plantés
- Nouveaux - Bassins
- Lot
- Constructibilité lot
- Zone naturelle (ND) parcelle n° 01 B